

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2013-44 en date du 28/08/2013 concernant l'étude de faisabilité de la réalisation de la réhabilitation de la station de traitement des eaux usées des Allois :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 28 Août 2013, à 18H30 suivant convocation en date du 21 Août 2013, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

M. Pascal BABAUDOU a été élu secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	10	2	10	12	12	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, BABAUDOU Pascal, ALAMARGOT Sylvie, FAUCHER Alain, GILLES Dominique, DUCHEZ Michel, BERGER Thierry, PASQUET Christophe, PAGO Corinne, HARGE Andrée.

Représentés : MM. DUTHEIL Rachel procuration à LEBLOIS Jean-Claude, DUFOUR Aurore procuration à ALAMARGOT Sylvie.

Le maire informe le conseil municipal d'un besoin de réhabilitation à la station de traitement des eaux usées des Allois.

Il précise que la station a été construite en 1998 et que son dimensionnement, 300 équivalents habitants, semble plutôt bon.

Toutefois il serait souhaitable de réaliser une étude afin de déterminer les travaux à effectuer et d'étudier le devenir de cet équipement en fonction de la population raccordée et à raccorder dans le futur en respectant les orientations d'urbanisation de ce secteur.

A cet effet, il présente l'offre du Cabinet VRD'EAU CONSEILS pour la réalisation de cette étude. Le montant de la rémunération, comprenant l'étude des travaux à réaliser et le dossier de demande de subvention, s'élèverait à 3550,00 € HT.

Invité à se prononcer, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DECIDE de réaliser une étude pour la réhabilitation et l'extension de la station de traitement des Allois.

APPROUVE l'offre du Cabinet VRD'EAU CONSEILS pour la conduite de cette opération.

A La Geneytouse, le 31 Août 2013

Le Maire,

Jean-Claude LEBLOIS

